

CONSEIL D'ECOLE DU 9 juin 2017
École élémentaire Camescasse - Saint Arnoult en Yvelines

Étaient présents:

- M. Pérennès directeur de l'école (président de séance)
- Mmes Bolle, Buschaert, Colas, Denuit, Maloysel et Lesieur, enseignantes
- Mme Cuvreau, assistante administrative du directeur,
- Mmes Le Céviller, Pron, Simonnet, Le Goff et Dupart, représentantes liste non constituée en association,
- Mmes Derrey, Ruault Rousseau et Zaoui représentantes FCPE,
- Mme Colin conseillère municipale de St-Arnoult en Yvelines.
- Mme Fauchet, DDEN

BUDGET 2017:

Le budget de fonctionnement est de 41 euros /élèves, sur la base de 162 élèves (nombre d'élèves à la rentrée 2016) soit 6442 euros devraient ainsi être alloués par la mairie.

Un budget supplémentaire de 4000€ devrait être accordé pour la poursuite du renouvellement des manuels scolaires.

Classes découvertes 2017/2018

5000 € ont été attribué pour les différents projets avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Un budget équivalent devrait être adjugé pour l'année scolaire 2017-2018.

Un budget investissement n'est pas prévu.

POINT SUR LES TRAVAUX ET LES BESOINS :

Les trous de la cour ont été grossièrement rebouchés. Les réparations ont été sources de nombreuses chutes, dues aux gravillons. Ce genre de réparation est à éviter pendant la période scolaire.

Travaux

Réfection, changement de l'éclairage du préau du haut

Ancien Bâtiment : réfection des couloirs. Une demande de subvention a été faite.

Remplacement de brise vue par un matériau plus solide. Une surélévation de ceux-ci est fortement souhaitable. Impossibilité de mettre autre chose (protection du site par les Bâtiments de France.

Réfection des portes du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Celle-ci devrait être faite cet été.

Aménagement du bureau de Direction. Il n'y aura pas d'agrandissement du côté du hall d'entrée. L'aménagement de la réserve et la réfection du sol devraient être faits cet été. Pour une meilleure gestion de l'espace, un nouveau mobilier est à prévoir.

Besoins

Changement des vidéo projecteurs des TNI

Baisse importante de luminosité des vidéoprojecteurs des VNI : une maintenance a eu lieu le vendredi 26 mai. Aucun changement visible.

Question « Les enfants d'abord » : Peut-on envisager de nouveaux jeux pour l'année 2017-2018 ou au moins de nouveaux tracés ludiques au sol qui sont moins coûteux ? *Une proposition de jeux au sol sera faite.*

PREVISION POUR LA RENTREE 2017 :

147 élèves sont attendus. La suppression d'une classe est effective. L'école comptera donc 6 classes (Moyenne de 24,5 élèves par classe).

Compte tenu des maintiens, des départs et des arrivées, la répartition des élèves par niveau est la suivante :

| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL ECOLE |
|----|-----|-----|-----|-----|-------------|
| 25 | 32 | 27 | 26 | 37 | 147 |

84 élèves au cycle 2, 63 élèves au cycle 3

La répartition par classe est la suivante : 1 CP à 25 élèves, 1 CE1 à 22 élèves, 1 CE2 à 27 élèves, 1 CM1 à 26 élèves, 1 CE1(10)/CM2(12) à 22 élèves et 1 CM2 à 25 élèves.

Mouvement des enseignants : départ en retraite de Mme Denuit et de M. Pérennès.
Départ de Mme Buschaert suite à sa mutation à Lyon.
Mme Valérie Riaud, a obtenu un poste de psychologue scolaire à Maurepas.

Arrivée de Mme Véronique Rieu sur le poste de direction et de Mme Florence Chênebenoit en tant qu'adjointe, toutes deux nommées à titre définitif.

Un enseignant à titre provisoire sera nommé comme tous les ans sur le complément de service dû à la décharge de direction.

Je reçois individuellement les parents des élèves de GS à partir du 1er juin.

Les horaires de l'école restent inchangés.

Une réflexion est engagée concernant le décalage des horaires d'entrées et sorties des élèves entre l'école maternelle et élémentaire à la rentrée prochaine.

VIE SCOLAIRE :

1. Suivi du Projet d'école

Toutes les actions prévues ont été réalisées, et ce, pour les trois objectifs visés par le projet.

Pour rappel :

- Développer chez l'élève le raisonnement ou un comportement de chercheur. Résoudre des problèmes, traiter des données dans toutes les disciplines. (Mise en place de problèmes ouverts, participation aux Eureka 78 du CE1 au CM2).
- S'impliquer dans le travail, la recherche et la coopération. (Eureka, Théâtre, chorale, faire des efforts),
- Vivre ensemble, se sentir responsable ; Développer un comportement actif de citoyen. (Conseil d'enfants, médiateurs des élèves (CM1 et CM2), actions d'éducation à la citoyenneté (permis piéton, permis internet), de solidarité (pièces jaunes, piles pour le Téléthon, ateliers de Noël), débats philosophiques ou civiques (harcèlement, l'effort, gestion des émotions, de conflits).

Le conseil d'enfants du 2^{ème} trimestre s'est réuni les 31 mars et 24 avril pour un Bilan des actions mises en place.

Mise en place de médiateurs pendant toutes les récréations. L'action est jugée très positive, malgré quelques petits problèmes organisationnels. Les CE1 demandent la présence de médiateurs, comme pour les CP sur le terrain quand c'est leur jour.

Instauration de jeux différents sur le terrain,

L'action est à revoir : Beaucoup préféreraient avant, principalement les élèves de CM2. Les autres jeux que le foot sont retirés pour ceux-là. Un élève est désigné arbitre sur le terrain. Il portera un dossard, sera muni de cartons jaunes (exclusion 2 minutes) et rouges (exclusion 5 minutes), ainsi que d'un sifflet. Le nombre de joueurs sur le terrain doit être limité à 16 (l'arbitre y veillera).

Délimitation d'une zone pour les jeux rapides avec des plots.

Décisions : ces jeux ne pourront se dérouler que sur la cour du haut.

Instauration de règles très précises pour chaque jeu se déroulant dans la cour de récréation. Des règles de jeux ont été réalisées par les délégués des classes. Celles-ci sont étudiées en classe pour confirmation.

Les élèves de CM2 ont reçu la visite d'un gendarme de la **BPDJ** le 12 mai dernier, pour un rappel à la loi. Une présentation du **permis internet** leur sera faite. Ils le préparent avec leur enseignant. Un gendarme leur fera passer le mardi 27 juin. Un document de sensibilisation leur a été donné, une partie est à destination des parents.

Toutes les actions seront reconduites en 2017/2018, d'autres actions pourraient naître.

2. Passage d'un cycle à l'autre et progression des élèves à l'intérieur d'un cycle

Le conseil s'est réuni le mardi 24 mars 2017 : L'ensemble des enseignants + RASED (le psychologue scolaire et le maître E). Pour le suivi d'élèves posant des problèmes de comportement et/ou ayant des difficultés scolaires. 18 cas d'élèves ont été étudiés.

Décision du conseil :

Tous les élèves de CM2 accèdent au collège, dont un en 6^{ème} de SEGPA. 1 PPRE passerelle sera rédigé.

Une proposition de maintien pour 1 élève de CP a été décidée et a été soumise pour avis à M. L'IEN qui a émis un avis favorable. Ces propositions sont devenues des décisions.

La procédure concernant le passage des élèves de CM2 dans le dispositif AFFELNET s'est déroulée sans problèmes. 34 élèves sur 37 seront inscrits au collège G. Brassens.

Liaison CM2/6ème

Le collège G. Brassens a organisé une réunion d'information en direction des familles le jeudi 8 juin à 17h.

Les élèves de CM2 visiteront le collège G Brassens le 13 juin avec prise de repas au self, à la suite du cross CM2/6^{ème} organisé par les professeurs d'EPS du collège. La classe de CM2 participera à des ateliers scientifiques, encadrés par des élèves de 4^{ème}.

Lors de cette visite, une réunion de travail se tiendra afin de présenter nos élèves, tant du point vu des comportements que des résultats scolaires.

Le conseil école collège se réunira le lundi 12 juin. Des documents passerelles seront réalisés, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Stage de remise à niveau

Il se déroula la dernière semaine des vacances d'été, du lundi 27 au jeudi 31 août 2017, de 8h30 à 12h15 (soit 3h45/jour). Pour rappel : Ce dispositif s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés importantes en français et mathématiques.

3. Sorties /Spectacle /Classes de découverte /Animations de fin d'année.

- ✓ Ecole et cinéma : trois films ont été visionnés et étudiés par les élèves. Une action très appréciée qui sera poursuivie l'année prochaine.
- ✓ Echange GS/CP a eu lieu le lundi 22 mai.
- ✓ Animation sur les abeilles est prévue le 22 juin pour les élèves des classes de CP, CE1, CP/CE2 et CE2.
- ✓ Animations avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
 - Pour les classes de CE2 et de CM1/CM2 : Le thème choisi était « Ma commune dans le parc »
Le 29 mai : réalisation d'une maquette, visite de l'église et de la crypte le 8 juin et lecture de paysage le 15 juin.
 - Participation de 2 classes à la « Fête des écoles du Parc » regroupant les productions des classes du territoire et des Villes Portes qui ont réalisé un travail sur l'environnement et sur les patrimoines naturels et culturels locaux. Cet événement s'est déroulé au Moulin d'Ors (commune de Château Fort) durant la semaine du 29 mai au 2 juin.
- ✓ 10 élèves se sont distingués au grand prix des jeunes lecteurs organisé par la PEEP.
 - Concours local :
 - 5 CM1 ont eu respectivement les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix (2 ex aequo) et le coup de cœur du jury.
 - 3 CM2 ont eu respectivement les 1^{er} et 3^{ème} prix (2 ex aequo).
 - Concours départemental
 - CM1 : les 1^{er} et 2^{ème} prix.
 - CM2 : le 2^{ème} prix (2 ex aequo).

Félicitations à ces élèves. La remise des prix s'est déroulée le vendredi 19 mai au collège.

- ✓ Cross de l'USSA se déroulera demain, le samedi 10 juin.
- ✓ Le tournoi de tennis de table a eu lieu le 8 juin pour les CE1, aura lieu le 15 juin pour les élèves de CP et le 19 juin pour les élèves de CE2 CM1 CM2, à chaque fois sur une demi-journée.
- ✓ Les élèves de CM1 bénéficieront d'une animation d'une demi-journée du Sarment Arnolphien le lundi 19 juin prochain.
- ✓ Sortie de tous les élèves au château de Vaux-le-Vicomte : Au programme : visite guidée du château et des ateliers selon les niveaux :
 - CP : prince et princesse,
 - CP/CE2 ET CE1 : jeu de l'oye
 - et CE2 CM1 CM2 : chasse au trésor

Animations de fin d'année.

- kermesse : vendredi 16 juin de 16h30 à 20h30, suivie d'une boum. Celle-ci est organisée par un collectif de parents et gérée par l'association de l'école. Tombola : pré tirage des lots avant le jour J.
- Les élèves de l'école présenteront leur spectacle au Cratère le samedi 1 juillet prochain de 9 h à midi, fruit d'un travail regroupant les activités musicales et théâtrales. (Présentation de contes musicaux). Des répétitions auront lieu au Cratère les 29 et 30 juin.

Une billetterie sera organisée afin de ne pas dépasser le nombre de places du Cratère (480). Les billets seront donnés aux élèves la veille du spectacle. Le programme de ce spectacle sera confectionné par les élèves et vendu avant la kermesse. Celui-ci permettra de participer au tirage de la tombola.

PERISCOLAIRE et réponses aux courriers des représentants des parents d'élèves :

Questions des parents d'élèves à la Mairie :

Questions : Quand pensez-vous faire des travaux d'insonorisation de la cantine ? (Les enfants d'abord)

Réponse : *Pas de travaux prévus pour le moment.*

Concernant les NAP : Le choix sera-t-il toujours laissé aux enfants ? (FCPE)

Réponse : *Oui, cela a été très positif (meilleur investissement des enfants).*

Questions : Au vu de quelques réactions inappropriées, le personnel du périscolaire a-t-il un minimum de formation au niveau des lers secours ? (FCPE)

Réponse : *ils ont la formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). D'autres formations sont à prévoir.*

SECURITE et réponses aux courriers des représentants des parents d'élèves :

Remarque (Les enfants d'abord) : Il est fortement regrettable d'avoir fait un parking à usage commercial devant une entrée d'école. Il y a un trafic important de voitures de bénévoles et de clients tous les jours, même si les permanences sont prévues les mercredis après-midi et samedis. C'est extrêmement dangereux au moment des sorties d'école. Le dépôt minute pour les parents devient compliqué.

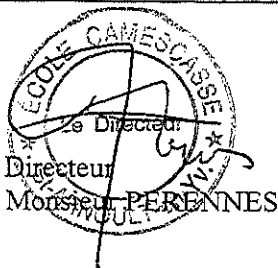
La rue Laguesse Charon est un circuit pour un bon nombre d'automobilistes. Les véhicules venant du pont de la rue du Dr Edmond coupent très régulièrement le carrefour en oubliant le passage piéton situé à proximité de l'entrée principale de l'école.

Mme Colin annonce la mise en sens unique de la rue Laguesse Charron pour la rentrée de septembre. Un aménagement de la chaussée serait aussi fortement souhaitable.

La commission restreinte des élections de parents d'élèves aura lieu 15 jours après la rentrée.

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont pu se rendre disponible cette année, tous les parents qui ont accepté d'aider en bibliothèque, à l'accompagnement de la piscine, aux sorties diverses et à la préparation de la kermesse... Nous remercions tout particulièrement Mme Le Céviller pour sa prise en charge de la bibliothèque.

La rentrée des élèves est prévue le lundi 4 septembre. Celle des enseignants aura lieu le vendredi 1^{er} septembre.



Secrétaire de séance
Madame LESIEUR